

AVIS DE CONSULTATION

N° : DO/SDFS/DAL/01/2019

Un avis de consultation est relancé pour :

REALISATION D'INFRASTRUCTURE D'ACCUEIL POSE ET RACCORDEMENT DES CABLES A FIBRES OPTIQUES

N° Lots	Désignation (Localité/Tronçon)	Distance (Km)
01	LIAISON SAF SAF OUESSARA (12620) – EL MALABIOD (12303) LIAISON TEBANA (12301) – EL MALABIOD (12303)	01
02	LIAISON PARC PTT (12660) – BOULHAF DYR (12676) – ERTP (12632)- MORSOTT (12605) – EL AOUINET (12607)	1.2
03	LIAISON FERKAN CHATEAU D'EAU PYLONE 50 ML (12300) – NEGRINE CAH (12508)	0.8
04	LAISON GAAGA (12902) – BIR MOKADEM (12622) – HAMMAMET (12511)	1.5

Les entreprises intéressées par le présent avis de consultation, peuvent retirer le cahier des charges auprès du Département Achat et Logistique de la DO de Tébessa sis Rue Boudjemaâ châafai Tébessa.

Les Offres doivent être composées :

DOSSIER ADMINISTRATIF :

1. Déclaration de probité établie et signée.
2. Copie de numéro d'identification fiscale « NIF »
3. Copie des statuts de l'entreprise, le cas échéant ;
4. Copie du bilan comptable du dernier exercice ;
5. Copie de l'extrait du registre de commerce ;
6. Copie de l'extrait de rôle en cours de validité apuré ou avec échéancier de paiement ;
7. Attestation de mise à jour (CNAS, CASNOS) en cours de validité ;
8. L'extrait du casier judiciaire N°03 du soumissionnaire.
9. Copie de la dernière attestation de dépôt des comptes sociaux du CNRC ;
10. Etat de l'entreprise établi et signé.
11. La convention du Groupement, dûment signée et datée.
12. Certificat de qualification et de classification professionnelles.
13. Délégation de pouvoir de signature, le cas échéant,

OFFRE TECHNIQUE :

1. Déclaration à souscrire établie et signée
2. Le présent cahier des charges, dûment paraphé par la soumissionnaire.
3. Attestations de bonne exécution des travaux similaires achevés.
4. Engagement sur les moyens humains à mettre à la disposition du projet.
5. Engagement sur les moyens matériels à mettre à la disposition du projet.
6. Engagement sur le délai de réalisation pour chaque lot.
7. Engagement sur le délai de garantie respectant le modèle joint en annexe 15 ;
8. Déclaration sur l'honneur de visite des lieux.

9. Planning de réalisation des travaux.

OFFRE FINANCIERE :

1. La lettre de soumission remplie.
2. Le bordereau des prix unitaires daté, signé et cacheté.
3. Le détail quantitatif et estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises daté, signé..

Pour retirer le dossier nécessaire à la présentation des offres, contre paiement de la somme de mille dinars algériens (1.000,00 DA). Le paiement se fera auprès de la BNA. Agence 491 Tébessa au compte bancaire : 001004910300000113/87.

Les offres doivent être composées :

- 1- Le dossier administratif (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD)),
- 2- L'offre technique (une (01) originale et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD)).
- 3- L'offre financière (une (01) originale et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD)).

Ces dossiers sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de la consultation ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant les mentions suivantes :

Avis de Consultation N° : DO/SDFS/DAL/01/2019

Réalisation d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibres optiques

Adresse : Direction Opérationnelle Rue Boudjemâa Châfai Tébessa

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées avant quatorze (14h00) 15 jours calendaires à compter du 12/02/2019 date de première parution de l'avis.

Les plis seront ouverts le 26/02/2019 à partir de 14 :00, les soumissionnaires peuvent assister à la séance publique d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 180 jours à compter de la date limite de dépôt des plis.